



CONCOURS D'ÉCRITURE FONNKÈR/POÉSIE 2024 DU SECOURS CATHOLIQUE DE LA RÉUNION

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Pauvres, le Secours Catholique-Caritas France – Délégation de La Réunion, organise un concours d'écriture de fonnkèr/poésie gratuit du 1^{er} juillet 2024 au 16 septembre 2024.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Ce concours d'écriture est exclusivement ouvert aux personnes, majeures ou mineures, résidant à La Réunion.

Sont exclus du concours les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du bureau et les salariés du Secours Catholique ; et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du concours.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Type de texte : fonnkèr / poème, de forme libre, en vers ou en prose.

Thème : *Kosa èt pov ? / Qu'est-ce qu'être pauvre ?*

Format : 1 page maximum ;

Police : Arial ; **Caractère :** 12 ; **Interligne :** 1,5 ; **Marges :** 2,5 cm.

Langue : en créole (graphie libre) ou en français.

Envoie des textes : les nom, prénom, âge, adresse, téléphone, ainsi que mail du participant ne devront pas figurer sur le poème, mais sur une feuille distincte.

Les textes devront impérativement parvenir au Secours Catholique de La Réunion, au plus tard, le 16 septembre 2024, date limite de réception.

Les textes sont à envoyer par mail à reunion@secours-catholique.org

OU

par voie postale à l'adresse suivante :

Secours Catholique de La Réunion

97 rue de la République, Résidence le Vieux Moulin – 97400 Saint-Denis

Chaque participant enverra un seul texte original, inédit, non publié (ni sur les réseaux sociaux ou autre) et dont il reconnaît en être l'auteur.

Attention : toute forme de vulgarité est exclue du concours.

ARTICLE 4 : AIDE À LA RÉDACTION

Pour les personnes qui ne peuvent pas ou ne savent pas écrire, des bénévoles seront disposés à les accompagner dans la rédaction de leur texte. Les bénévoles respecteront la parole des participants et feront les retranscriptions sans procéder à aucune modification ou correction.

Les disponibilités de ces bénévoles seront communiquées sur les réseaux sociaux, lors des actions sur le terrain et par tout autre moyen à disposition.

ARTICLE 5 : LA COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé de personnalités, poètes, membres du Secours Catholique de La Réunion et membres d'association caritative.

ARTICLE 6 : ANNONCE DES GAGNANTS

Pour chaque catégorie, le jury désignera le 1^{er}, 2^e et 3^e prix ainsi que le coup de cœur.

2 catégories :

- Jeunesse [-18 ans] : 1^{er} prix, 2^e prix, 3^e prix, coup de cœur.
- Adulte [+18 ans] : 1^{er} prix, 2^e prix, 3^e prix, coup de cœur.

Les lauréats seront contactés par le Secours Catholique de La Réunion et conviés à la Journée Mondiale des Pauvres, qui se tiendra le 17 novembre 2024 aux Grands Kiosques [Le Tampon], pour la remise des récompenses.

ARTICLE 7 : LES RÉCOMPENSES

Pour chaque prix, les gagnants recevront un lot qui sera à récupérer lors de la remise des récompenses. En cas de désistement, les lots seront conservés au siège de la délégation du Secours Catholique de La Réunion.

ARTICLE 8 : DROIT À L'IMAGE

Les participants autorisent le Secours Catholique de La Réunion à utiliser leur image et leur texte à toutes fins publicitaires (non commerciales).

ARTICLE 9 : ACCEPTATION DES CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants assurent avoir pris connaissance du règlement et l'accepter pleinement.